

**Liste des documents à nous apporter pour votre inscription en**  
**PERMIS C OU CE**

**Attention, ne tardez pas, vous ne pourrez pas passer votre examen tant que votre dossier ne sera pas validé sur ANTS**

- Fiche de renseignement complétée
- Mandat ANTS complété
- Certificat médical rempli par un médecin agréé
- Photocopie recto-verso du permis de conduire
- Photocopie recto - verso de la carte d'identité **valide**
- 1 plaquette de e-photos \*

\* Ces photos numériques peuvent être obtenues dans un photomaton agréé ANTS.  
Vous ferez vos photos + votre signature sur un écran et vous obtiendrez une plaquette de photos avec un code.

**Attention** si on ne vous demande pas de signature, les photos ne seront pas acceptées.

Ce code photo est valable une seule fois. Nous allons l'utiliser pour votre demande d'inscription à l'examen. Vous aurez besoin d'un nouveau code photo quand vous ferez la demande d'édition du permis de conduire sur ANTS.)

- ASSR2 si personne de – 22 ans
- Attestation JAPD (si personne de – 25 ans)
- 1 facture de – 3 mois (facture de téléphone gaz, électricité ou eau)

***Si vous n'avez pas de facture à votre nom, vous devrez fournir les 3 documents suivants :***

- *Attestation sur l'honneur de la personne qui vous héberge, datée et signée par vous 2*
- *Copie de la pièce d'identité de la personne qui vous héberge*
- *Justificatif de domicile à son nom (facture de moins de 6 mois d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition)*

- 2 enveloppes affranchies à 20 gr
- 3 enveloppes A4 affranchies à 100 gr

**Attention :**

**la photocopie du permis de conduire et de la carte d'identité doit être nette, parfaitement lisible, avec l'intégralité du document visible (bords compris).**